

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Service Juridique

NAB/AFD/DSP

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

ORDRE DU JOUR

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

1. TRANSITION ECOLOGIQUE

- Remise en gestion à la commune par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France des locaux situés au 43 rue de Dampierre - Convention entre la ville et l'association Ressources&Vous en vue de créer une ressourcerie à Guyancourt.

2. EGALITE FEMMES-HOMMES

- Charte européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

3. ADMINISTRATION

- Modifications statutaires relatives aux compétences de Saint-Quentin-en-Yvelines.

4. CULTURE

- Tarifs de location des instruments de musique de l'Ecole Municipale de Musique - Ajout de deux instruments.

5. COMMERCE

- Dispositif d'aide d'urgence au soutien des commerces de proximité et de l'artisanat - Phase 2.

6. PERSONNEL

- Mise à jour du tableau des effectifs.
- Mise à jour de la liste des logements de fonction.
- Modification de la rémunération des pigistes.

7. JEUNESSE

- Création du conseil des jeunes et approbation de la charte.
- Mise en place du dispositif « Aide aux projets » et approbation du règlement.

8. EDUCATION

- Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs 2021-2022.

9. VIE DE QUARTIER

- Convention d'objectifs et de financement relative au dispositif VACAF Aides aux vacances sociales avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

10. VIE ASSOCIATIVE

- Modification du règlement d'utilisation des salles des fêtes Louise Labé et André Breton.

11. SPORTS

- Convention de coopération relative à l'organisation du "Live des Jeux" avec le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques - Paris 2024.
- Nouvelle organisation de l'école municipale des sports et modification du règlement intérieur.

12. FINANCES

- Décision modificative n°1.
- Apurement du compte 1069 pour le passage à la nomenclature M57.
- Recensement des actions menées dans le cadre du fonds de solidarité de la région Ile-de-France 2020.
- Recensement des actions menées dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine 2020.
- Exonération de la taxe foncière.

13. URBANISME

- Cession de logements.

14. TRANQUILLITE PUBLIQUE

- Convention de coordination de la police municipale de Guyancourt et des forces de sécurité de l'Etat.

N.B. : Les documents faisant l'objet d'une délibération peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, en prenant rendez-vous auprès du Service Juridique et ce, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.